

Compte rendu de la séance du 18 mai 2017

COMMUNE DE VILLERS AU FLOS

séance du 18 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 11

Date de la convocation : 15 mai 2017

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil dix sept et le dix huit mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents : Jean Marie LECORNET, Linda BEAUCHAMP, Jean-Bernard CARTON, Yvon GUISE, Francis BEAUVARLET, Brigitte BOURSIN, Jocelyne LECTEZ, Yves COLOMBEL, Fernand DEMERVAL

Représentés :

Excusés :

Absents : BRISSEZ Gérald - GUISE Florent

Secrétaire de séance: BEAUCHAMP Linda

La séance débute à 19h33.

1) Approbation de la séance précédente.

Le compte rendu est adopté à 8 signatures.

2) Validation de la consultation des entreprises.

Pour les travaux de Sécurisation du Carrefour de la RD11 - RDE3 face à l'Ecole et la Mairie et gestion de l'accessibilité PMR, plus la rue des Clercs, 3 entreprises ont répondu :

- SNPC à Beaurains
- DELAMBRE à Bucquoy
- CATHELAIN à Hermies

La Société VERDI est le maître d'oeuvre.

La Sté SNPC a obtenu la note de 31/35 pour la valeur technique pour un note prix de 50/50.

La Sté DELAMBRE a obtenu la note de 27/35 pour la valeur technique pour une note prix de 45,10/50.

La Sté CATHELAIN a obtenu la note de 26,50/50 pour la valeur technique pour une note prix de 45,94/50.

Le délai est de 15/15 pour la Sté SNPC

" 6,39/15 pour la Sté DELAMBRE

" 8,86/15 pour la Sté CATHELAIN

La **Sté SNPC** remporte le marché avec **96 points**, viennent ensuite la Sté CATHELAIN avec 81.69 points et la Sté DELAMBRE avec 78.96 points.

Le montant de l'offre pour la Sté SNPC est de 258 911.05 €

Le montant de l'offre pour la Sté DELAMBRE est de 286 565.00 €

Le montant de l'offre pour la Sté CATHELAIN est de 284 579.55€

Pour la rue des Clercs : il a été demandé un devis estimatif pour les trottoirs en macadam : environ 10.000€

Une question est posée au conseil : ajoute-t-on les trottoirs en macadam ?

Le Conseil examine les documents que Monsieur le maire présente, une discussion s'engage sur les barrières dont le coût semble très important. (sécurité des enfants...)

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité pour la Société SNPC.

3) Règlement Colombarium.

Quelques précisions sont données :

- 1 case pour deux urnes

Le Conseil examine les modèles de règlement et discussion, et se donne le temps de réfléchir à un règlement. Monsieur le maire prendra encore des renseignements.

On peut estimer pour l'instant, la case pour 30 ans à environ 1000€.

4) Bureau des élections.

pour le 11 JUIN

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| • 08 h00 à 10 h30 | Mme BEAUCHAMP - M CARTON |
| • 10 h 30 à 13 h 00 | Mrs GUISE Y - BEAUVARLET |
| • 13 h 00 à 15 h30 | Mrs VALLET- DEMERCAL |
| • 15 h 30 à 18 h 00 | Mme BOURSIN - M LECORNET |

pour le 18 JUIN

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| • 08 h 00 à 10 h 00 | Mme LECTEZ- M CARTON |
| • 10 h 00 à 12 h 00 | Mme MORRIS - M BRISSEZ - |
| • 12 h 00 à 14 h 00 | Mrs BEAUVARLET - DEMERVAL |
| • 14 h 00 à 16 h 00 | Mme BEAUCHAMP - M SAILLIOT |
| • 16 h 00 à 18 h 00 | Mme BOURSIN - M. LECORNET |

Dépouillement : Mmes BEAUCHAMP - BOURSIN
Mrs LECORNET - SAILLIOT

La séance est levée à 20h15.